

RENTÉE SCOLAIRE 2021-2022

LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE POUR LES COLLÉGIENS !

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

DOSSIER DE PRESSE

REGARDE ÉCOUTE PARLE



LE COLLECTIF FAIT LA DIFFÉRENCE

#NONAUHARCELEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

3020

Service & appel
gratuits *

* N° gratuit depuis un poste fixe ou un portable et ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

SOMMAIRE

P.3 **ÉDITO**

P.5 **LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE
FACE AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE**

P.6 **L'ART AU SERVICE D'UNE CAUSE**

P.7 **UNE CAMPAGNE POSITIVE
VALORISANT LE COLLECTIF**

P.8 **LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE
AVEC L'ASSOCIATION MARION LA MAIN TENDUE**

P.9 **UNE CAMPAGNE SOUTENUE
PAR L'ÉDUCATION NATIONALE**

P.10 **SITUATION SANITAIRE**

P.11 **LES ACTUALITÉS DE LA RENTRÉE**



CONTACTS PRESSE :

Pauline Maingre
Anne-Laure Boinnard

06 72 84 70 49
06 79 38 52 96

pauline.maingre@departement77.fr
anne-laure.boinnard@departement77.fr

ÉDITO

Chaque année, en France, **700 000 élèves sont victimes de harcèlement scolaire** dans les écoles, collèges, lycées, dans les espaces de vie privée et numérique, comme les réseaux sociaux.

Ce fléau n'épargne pas les collégiens seine-et-marnais. C'est pourquoi le Département lance en cette rentrée une **campagne de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire**.

En tant qu'élève, parent, enseignant ou tout simplement en tant que citoyen : nous pouvons et devons tous être acteurs de cette démarche.

Au-delà de la sensibilisation, **le Département agit concrètement. Grâce au soutien de nos partenaires institutionnels et associatifs, nous mettons en place dès cette année scolaire 2021 - 2022 un plan d'actions qui ambitionne de traiter le harcèlement scolaire physique et numérique** dans son ensemble, du signalement des jeunes en souffrance à leur prise en charge, en passant par l'accompagnement juridique des familles, la formation et la sensibilisation dans les collèges.

Notre priorité sera toujours de protéger nos collégiens.

Avec le lancement de cette campagne, le Département prend toute sa part dans la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire.

Nous voulons toucher tous les collégiens seine-et-marnais et pas seulement ceux qui se sentent déjà concernés par le sujet. L'art est un vecteur très puissant pour les sensibiliser à la problématique du harcèlement.

Avec ce projet, il s'agit de faire appel à la mobilisation de tous pour un climat scolaire apaisé et serein, en renforçant l'information, la prévention et la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Il est du droit de chaque élève de suivre une scolarité sans harcèlement.



SARAH LACROIX
VICE-PRÉSIDENTE
EN CHARGE DE LA JEUNESSE



**JEAN-FRANÇOIS
PARIGI**
PRÉSIDENT
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE



REGARDE ÉCOUTE PARLE



LE COLLECTIF FAIT LA DIFFÉRENCE

#NONAUHARCELEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

3020 Service & appel
gratuits *

* N° gratuit depuis un poste fixe ou un portable et ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE FACE AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement est une violence, peu visible, qui peut prendre la forme de violences physiques répétées, souvent accompagnées de violences verbales et psychologiques, destinées à blesser et à nuire aux victimes.

Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, le harcèlement dépasse le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement.

Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse. Des situations qui peuvent avoir des effets néfastes, voire dévastateurs pour les élèves qui les subissent.

Ce fléau n'épargne pas les collégiens seine-et-marnais. C'est pourquoi le Département lance en cette rentrée 2021 une campagne de sensibilisation et de lutte contre le harcèlement scolaire.

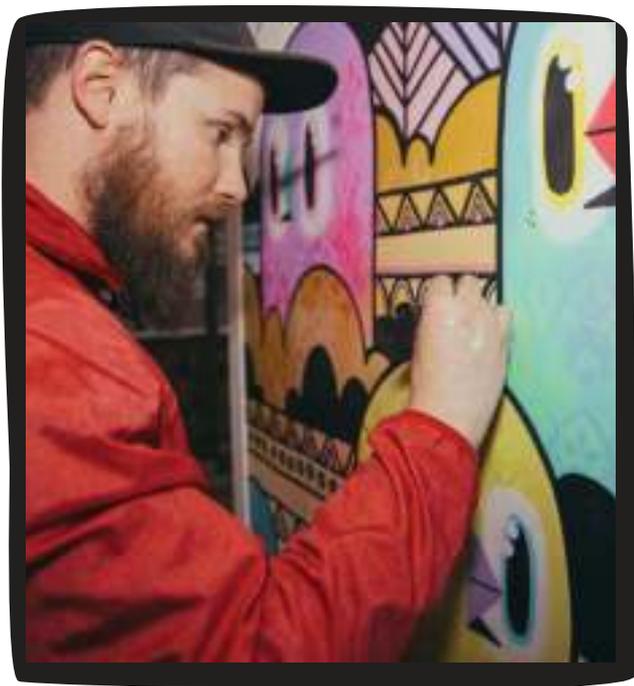
Soutenue par l'Éducation nationale et en partenariat avec des acteurs institutionnels et associatifs, la collectivité met en place un plan d'actions à destination de l'ensemble des collégiens de Seine-et-Marne.

L'objectif de ce plan est double : sensibiliser contre le harcèlement scolaire physique et numérique dans son ensemble, et le traiter à travers diverses initiatives.

Du signalement des jeunes collégiens en souffrance à leur prise en charge, en passant par l'accompagnement juridique des familles ainsi que la formation et la sensibilisation dans les collèges, ce plan a pour ambition d'être le plus large possible afin de répondre au harcèlement dans son ensemble.



L'ART AU SERVICE AU SERVICE D'UNE CAUSE



Pour cette campagne de sensibilisation inédite, qui se poursuivra tout au long de l'année, le Département s'est associé à un artiste seine-et-marnais, installé à Lagny-sur-Marne : Bishopparigo. Ce graffeur et illustrateur, de son vrai nom Nicolas Poirier est un artiste de 38 ans, spécialisé dans l'univers contemporain urbain. Il évolue dans un monde coloré où le sourire est roi, et l'insouciance maîtresse. Il a fait de son animal symbolique, l'oiseau Bishop, sa marque de fabrique, incitant le spectateurs à redécouvrir leur âme d'enfant.

Pour cette rentrée scolaire, il a créé une illustration pleine de vie et résolument positive, qui fait du collectif un rempart contre le harcèlement scolaire et rappelle que chacun est acteur à son niveau.

« À travers cette illustration, j'ai vraiment à cœur de toucher les jeunes et leur montrer qu'on peut utiliser le street art au service d'une cause qui est plus que jamais d'actualité. Cette campagne a pour but de mettre le collectif au cœur du sujet, afin que les élèves comprennent que c'est la meilleure réponse et force face le harcèlement. »

Bishopparigo, street artiste seine-et-marnais



UNE CAMPAGNE POSITIVE VALORISANT LE COLLECTIF!

Lorsqu'un adolescent subit du harcèlement, le collectif peut intervenir et lui venir en aide. Élèves, parents, professeurs : chacun est acteur à son niveau. Nous sommes tous concernés par le harcèlement scolaire et la meilleure façon de lutter contre ce fléau, c'est de regarder, écouter et parler. Trois mots simples mais tellement nécessaires.

REGARDE

Il est souvent plus facile de détourner le regard. Un geste mal placé envers un camarade de classe ou un élève, une claque donnée « pour rire » (ou pas), des insultes, ou de « simples » brimades qui sont devenues quotidiennes... **Est-ce à toi de réagir ? Oui ! Ne fuis pas, regarde ! Tu as sans doute la possibilité de faire cesser ce qui est peut-être devenu un cauchemar pour la victime de ce harcèlement.**

PARLE

Que tu sois victime ou témoin d'une situation de harcèlement, tu as le droit et le devoir de parler. À un camarade, un adulte, un enseignant, voire à une association, en appelant un numéro dédié (voir page suivante)... Se taire est la pire des solutions. Et parfois, se confier est une première étape qui peut soulager et donner à la personne harcelée le courage d'aller plus loin.

ÉCOUTE

Tout comme il est facile de ne pas voir, il peut sembler parfois difficile d'écouter... Pourtant, l'élève qui subit du harcèlement a besoin d'une oreille attentive. Montre-lui que tu peux être à l'écoute, sans jugement, sans pression. **L'objectif étant de montrer à la victime qu'elle n'a pas à rester seule.**

LE COLLECTIF FAIT LA DIFFÉRENCE !

Élèves, parents, professeur : nous sommes tous concernés par le harcèlement scolaire. Cette campagne a pour but de **promouvoir l'action collective afin de prévenir ces situations ou d'y mettre un terme lorsqu'elles sont déjà installées.**



LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE AVEC L'ASSOCIATION MARION LA MAIN TENDUE



L'association Marion La Main Tendue, créée en 2014, mène en France et à l'étranger des actions depuis six ans pour la prévention et la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire ainsi que les cyberviolences. Elle intervient chaque année auprès de plus de 4000 enfants au sein des établissements scolaires et auprès de la communauté éducative. Sa fondatrice, Nora Fraisse, est à l'initiative notamment de la création de la journée non au harcèlement. Chaque enfant a le droit à une scolarité libre de toute violence. Aider les enfants et adolescents à grandir en toute sécurité : tel doit être l'objectif de chaque adulte, parent, enseignant, éducateur.

Dans le cadre de son plan d'actions en faveur de la lutte contre le harcèlement scolaire, le Département s'appuiera sur l'association Marion La Main Tendue. Cette collaboration prendra dans un premier temps la forme d'une charte d'engagement dont la signature interviendra ce vendredi 3 septembre, à l'issue d'une table ronde qui rassemblera autour du président Jean-François Parigi des représentants du Département, de la direction de l'éducation du Département, de l'Éducation nationale, de l'association Marion La Main Tendue, ainsi que d'autres partenaires associatifs et institutionnels engagés dans la lutte contre le harcèlement scolaire.

À travers cette charte d'engagement moral et de soutien, le Département de Seine-et-Marne et l'association « Marion la main tendue » s'engagent à mettre en place une convention de partenariat qui renforcera le rôle de cette association auprès des collégiens seine-et-marnais, via la mise en place d'ateliers de sensibilisation. Cette démarche devrait aussi permettre d'amorcer la réflexion autour de l'implantation, à terme, d'une « Maison de Marion » en Seine-et-Marne.

Cette charte réaffirme aussi la démarche engagée par le Département avec le soutien de l'Éducation nationale et en partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs, pour :

- Sensibiliser et former contre le harcèlement scolaire physique et numérique dans son ensemble ;
- Œuvrer pour le signalement des jeunes collégiens en souffrance, leur prise en charge, l'accompagnement juridique des familles ainsi que la formation et la prévention dans les collèges.

« Le harcèlement n'est pas une fatalité, il est l'affaire de tous ! Il faut agir auprès de tous les acteurs de la communauté éducative dès le plus jeune âge. »

Nora Fraisse



UNE CAMPAGNE SOUTENUE PAR L'ÉDUCATION NATIONALE



Soutenue par l'Éducation nationale et en partenariat avec des acteurs institutionnels et associatifs, la collectivité met en place un plan d'actions à destination de l'ensemble des collégiens de Seine-et-Marne et en lien avec les actions menées par l'Etat : plan PHARE / programme ambassadeurs, journée non au harcèlement...

FACE AU HARCÈLEMENT, IL EXISTE DES DISPOSITIFS AU NIVEAU NATIONAL :

Un site dédié au harcèlement : www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a créé une plateforme dédiée au harcèlement sous toutes ses formes. On y trouve quantité de ressources et de conseils, à destination des victimes, des parents, des témoins ou encore des professionnels. Il renseigne également sur la conduite à tenir par les parents d'un auteur de harcèlement, ou par l'auteur lui-même.

Ligne téléphonique : 3020

Une ligne d'appel gratuite afin de lutter contre le harcèlement en milieu scolaire, le ministère de l'Éducation nationale a lancé le 3020, un numéro gratuit, pour permettre aux enfants, victimes ou témoins, de dénoncer de tels agissements. L'appel est anonyme et confidentiel, et la ligne accessible du lundi au vendredi de 9h à 18h, sauf les jours fériés.

En cas de cyberharcèlement, il existe également la ligne Net Ecoute au 3018.

Les forces de l'ordre sont associées à cette campagne avec des dispositifs départementaux en cours de mise en place seront prochainement pour renforcer la sécurité dans les collèges (médiateurs, brigades de sécurité) seront aussi très vigilantes sur cette thématique.



SITUATION SANITAIRE

Vaccination des collégiens : Le Département mobilisé

Le Département de Seine-et-Marne met en place à partir de mi-septembre un transport dédié afin d'apporter son aide aux services de l'Etat pour la vaccination des 12-18 ans souhaitant bénéficier de ce dispositif. La direction des transports du Département organisera ainsi des navettes pour les collégiens volontaires vers les centres de vaccination. Ce dispositif s'étalera au total sur 6 semaines : trois semaines pour les premières doses, trois semaines pour les deuxièmes doses. L'objectif reste la vaccination du plus grand nombre de collégiens avant les vacances de la Toussaint.

Protocole sanitaire

Pour cette rentrée scolaire 2021-2022, les collèges seine-et-marnais appliqueront le protocole sanitaire de niveau 2 (sous réserve de l'évolution de l'épidémie).



COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) Limitation des regroupements importants Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) Limitation du brassage par niveau obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			

25 CHANTIERS ET OPÉRATIONS EN COURS EN 2021

• 1 COLLÈGE NEUF LIVRÉ POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021

- Le collège Marthe Simard à Villeparisis.

• 6 CHANTIERS EN COURS ET/OU EN DÉMARRAGE DE CHANTIER :

- Construction des collèges de Coubert, de Chelles, de Charny
- Extension/réhabilitation de la demi-pension du collège Denecourt à Bois-le-Roi
- Reconstruction partielle du collège La Mare aux Champs à Vaux-Le-Pénil
- Réhabilitation partielle du collège et reconstruction de la demi-pension du collège Du Montois à Donnemarie-Dontilly

• 10 OPÉRATIONS À L'ÉTUDE ET EN PROGRAMMATION

- Construction du collège provisoire de Moussy-Le-Neuf
- Réhabilitation partielle du collège et reconstruction de la demi-pension du collège Europe à Dammartin-en-Goële

Pour répondre à la hausse constante des effectifs, le Département construit de nouveaux équipements.

En cette rentrée de septembre c'est le collège Marthe Simard de Villeparisis qui accueille ses premiers élèves. Parallèlement, la construction des collèges de Coubert et de Chelles se poursuit, avec une livraison prévue en 2022.



**XAVIER
VANDEBISE,**
VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE DES
COLLÈGES



- Constructions des collèges de Jouy-le-Châtel, Moussy-Le-Neuf (définitif), Saint Fargeau-Ponthierry
- Extension/réhabilitation des collèges Les Glacis à La Ferté-sous-Jouarre et Jean Wiener à Champs-sur-Marne
- Démolition/reconstruction du collège Van Gogh à Emerainville
- Réhabilitation des demi-pensions des collèges Les 4 arpents à Lagny-sur-Marne et Robert Buron à Nandy



25 CHANTIERS ET OPÉRATIONS EN COURS EN 2021

• 8 EXTENSIONS ET AMÉNAGEMENTS LIVRÉS EN 2021

- Emile Chevallier à Souppes-sur-Loing
- Saint-Louis à Lieusaint
- Beau Soleil à Chelles
- Les Cités Unies à Combs-La-Ville
- La Plaine des Glacis à La Ferté-sous-Jouarre
- Pierre Weczerka à Chelles
- Les Hyverneaux à Lésigny
- Paul Langevin à Mitry-Mory

• 8 EXTENSIONS ET AMÉNAGEMENTS IDENTIFIÉS À CE JOUR POUR UNE MISE EN SERVICE À LA RENTRÉE 2022

- Denecourt à Bois-le-Roi – Augmentation de la capacité à 700
- Europe à Dammartin-en-Goële – Augmentation de la capacité de 100 places
- Stéphane Mallarmé à Fontenay-Trésigny – Aménagements intérieurs
- Jean-des-Barres à Oissey – Aménagements intérieurs pour augmenter la capacité
- Frédéric Chopin à Melun – Aménagements intérieurs pour augmenter la capacité
- Les Capucins à Melun – Aménagements intérieurs pour augmenter la capacité

Le Département investit 8,3 M€ dans les travaux de sécurisation des 128 collèges de Seine-et-Marne dont 2,6 M€ au titre de l'installation de la vidéosurveillance. 370 caméras de vidéo-surveillance avec enregistrement installées.

• 2 OUVERTURES DE CLASSES ULIS DANS LE DÉPARTEMENT

Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre de projets personnalisés de scolarisation (PPS) pour les élèves qui nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire.

• 2 NOUVELLES CLASSES ULIS OUVRIRONT À LA RENTRÉE 2021 EN SEINE-ET-MARNE

- 1 classe ULIS au collège Gérard Philipe à Villeparisis
- 1 classe ULIS au collège Colonel Arnaud Beltrame à Vulaines-sur-Seine

Avec ces deux nouvelles ouvertures, le Département compte désormais 80 classes ULIS réparties sur le territoire seine-et-marnais.



MYCLASSE77



La plateforme d'accompagnement scolaire **MyClasse77**, accessible via l'Espace numérique de travail (ENT), est un outil à destination des enseignants et des collégiens. Il permet aux enseignants de construire leurs cours ou d'organiser des travaux de groupe en classe, de faciliter l'aide aux devoirs et d'individualiser le suivi des collégiens en fonction de leurs besoins.

Ceux-ci disposent sur un lieu unique de l'ensemble du programme, leur permettant ainsi à la fois de suivre les parcours proposés par les professeurs et d'approfondir leurs compétences en toute autonomie. Sans compter que les parents peuvent aussi suivre les progrès de leurs enfants.

Lancée en expérimentation l'an passé, la plateforme sera en place dans 97 collèges courant septembre et le dispositif sera étendu aux 128 collèges publics d'ici la fin de l'année 2021.



MYSTAGE77



Dans le cadre du parcours collégien, le Département de Seine-et-Marne a mis en place plusieurs dispositifs pour aider les collégiens à découvrir le monde de l'entreprise et construire ainsi leur parcours d'orientation dont MyStage77, lancée en septembre 2021.

MyStage77 est une plateforme de mise en relation de l'offre et la demande de stages pour les élèves de 3^e accessible via leur espace numérique de travail ENT. Elle leur permet d'avoir accès aux offres de stages déposées par les entreprises partenaires.

Le stage de 3^e donne à l'élève l'occasion de découvrir le monde économique et professionnel, de se confronter aux réalités concrètes du travail et de préciser son projet d'orientation.

Équipement numérique des collèges :

- Accès Internet fibre 100 Mb/s pour tous les collèges
- 4 230 vidéoprojecteurs interactifs : 1 Vpiet 1 ordinateur par salle de classe
- 16 000 ordinateurs fixes
- 3 500 ordinateurs portables : 1 chariot mobile en Ulis, 1 chariot mobile par collège
- 8 370 ordinateurs portables en cours de déploiement (judqu'en janvier 2022) en complément de la plateforme d'accompagnement.





DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - CS 50377

77010 MELUN CEDEX

01 64 14 77 77

